



CODE DE PRATIQUES

RÉSUMÉ

Ce code de pratique est formulé pour définir les pratiques exigées afin d'être un membre éleveur du CRCC en règle. Vous y retrouverez ici un ensemble de pratiques à adopter dans la gestion d'un élevage professionnel, respectueux, consciencieux et responsable.

TABLE DES MATIERES

1. Le livre des origines, généalogie	3
1.1 Le pedigree	3
1.2 La traçabilité	5
1.3 Le contrôle des naissances	6
2. La santé	7
2.1 Les maladies infectieuses	7
2.2 La transmission génétique de certaines maladies et traits	11
3. Le standard	13
La sélection des reproducteurs	13
4. La qualité de vie	14
4.1 L'espace	14
4.2 L'alimentation	15
4.3 La gestion du stress, l'harmonie	16
4.4 La sociabilisation des chatons	19
5. L'aspect légal	20
5.1 La vente	20
5.2 Les garanties	22
5.3 La déclaration des revenus	24

INTRODUCTION

Ce code des pratiques obligatoires a été conçu dans le but de standardiser les pratiques des membres éleveurs du CRCC. Notre objectif est de contribuer à protéger et améliorer la race ainsi que de protéger le public en exigeant un minimum de standard de pratique chez nos membres éleveurs. Le titre de « Membre Éleveur CRCC » doit être synonyme de qualité et professionnalisme et doit inspirer confiance chez l'acheteur et le public en général.

Chacun des sujets est abordé en quatre volets. Le premier volet est strictement informatif et regroupe les faits tels qu'ils existent dans la littérature, dans les articles scientifiques, les livres ou toute autre source vérifiable, et dont les références seront citées à la fin du document. Le deuxième volet servira de mise en contexte et tentera d'approcher les informations des réalités en élevage. Les analyses seront subjectives et laisseront place à des questionnements ultérieurs, à des révisions, et à des discussions constructives. Le troisième volet présentera les pratiques exigées. Finalement, le dernier volet, « Ressources disponibles » permettra à l'éleveur de savoir où s'adresser lorsque viendra le temps de mettre en place une pratique choisie (si applicable).

1. Le livre des origines, généalogie

1.1 Le pedigree

Données :

Le pedigree est un papier officiel documentant l'ascendance généalogique d'un animal de race pure. Plusieurs organisations peuvent émettre des pedigrees et les règles de base sont les mêmes pour la plupart. Selon le pays concerné, on parlera par exemple du LOOF pour la France, de la FiFe et la WCF pour l'Europe, le CFA pour les États-Unis et la TICA pour l'international. Nous avons présentement deux associations basées au Canada, le Chats Canada Cats (CCC) et l'Association Féline du Canada (AFC), ce qui ne nous empêche pas pour autant d'enregistrer nos chats avec d'autres organisations.

Mise en contexte :

Pour les éleveurs, le pedigree a plusieurs autres utilités. Tout d'abord, il sert à identifier un chat. L'éleveur qui désire acquérir un nouveau chaton à

l'international utilisera le pedigree pour analyser son choix. Étant donné que le choix du chaton se fait souvent avant que les traits caractéristiques du bon type ne soient évidents, l'éleveur a tout intérêt à analyser le pedigree, et à rechercher, à travers les différents élevages inscrits, les caractéristiques voulues.

Un autre avantage d'utiliser le pedigree, est de pouvoir calculer le taux de consanguinité. Un éleveur qui désire acheter un chaton qui semble vraiment bien renoncera peut-être à l'achat lorsqu'il découvrira que le chaton cumule plus de 25% de consanguinité sans justification précise. Effectivement, certains éleveurs ont l'habitude d'utiliser judicieusement la consanguinité pour affiner les traits caractéristiques voulus, tandis que d'autres le feront pour économiser sur les reproducteurs, en usant le même mâle à répétition pour le rentabiliser. (Le calcul de la consanguinité est relativement simple, mais il nécessite les pedigrees des parents. Vous trouverez de l'information à ce sujet ci-bas.)

Pratiques obligatoires :

- Tous les chats d'un éleveur doivent être enregistrés.
- Les éleveurs doivent enregistrer à leurs frais, leurs portées et les chatons individuellement au nom de l'acheteur, auprès d'une association reconnue et ce dans un délais raisonnable d'un maximum de 6 mois suivant la vente.

Ressources disponibles :

Associations :

<https://www.cca-afc.com/>
<http://www.chatscanadacats.ca/>
<http://www.tica.org/fr/>
<http://cfa.org/>
<http://www.wcf-online.de/>
<http://www.loof.asso.fr/actus/cesite.php>
<http://fifeweb.org/index.php>

Calcul de consanguinité:

<http://labgenvet.ca/calculatrice-de-consanguinite/>

1.2 La traçabilité

Données :

Il existe plusieurs moyens d'assurer la traçabilité de nos animaux de compagnie. Le tatouage a connu ses années de gloire et est encore utilisé chez le chien, le piercing est également utilisé, ainsi que la bague qui permet de suivre certains oiseaux. Pour les chats, la micropuce est devenue le choix privilégié pour sa polyvalence, son faible coût et sa durabilité. Certains croient à tort que la médaille procure le même avantage, ce qui est faux puisqu'elle ne sert qu'à identifier un animal, en plus d'être située à l'extérieur du corps de l'animal, contrairement à la micropuce, qui est insérée sous la peau, entre les omoplates.

Mise en contexte :

Pour les éleveurs, la micropuce est le moyen de traçabilité le plus sûr. Tout d'abord, cette méthode est la plus efficace lorsque vient le temps d'identifier un animal perdu ou volé, de prouver qu'un chat est bien celui qu'on prétend lorsqu'on procède à des enregistrements de portées, ainsi qu'en cas de litige. La micropuce est peu coûteuse et est généralement enregistrée dans la base de données de la compagnie de fabrication et de l'association qui émet le pedigree et enregistrement du chat. Ainsi, si votre chat arrive de l'autre bout du monde, nul besoin de lui implanter une seconde micropuce puisqu'il suffira d'enregistrer son numéro de micropuce en même temps que vous effectuez le changement de propriétaire dans l'association qui émet son pedigree et enregistrement. Notez que chaque compagnie de micropuce possède son propre registre. Il est possible de retracer le registre rapidement avec les trois premiers chiffres de la micropuce.

La micropuce protège également contre la fraude, les faux papiers, et permet de réclamer un animal perdu ou recueilli par la SPCA ou un refuge puisque le nom du propriétaire y est inscrit.

Pratiques obligatoires :

- Le Club du Rex de Cornouailles du Canada exige que les éleveurs munissent tous leurs chats et chatons d'une micropuce et enregistrent les numéros dans la base de donnée appropriée en même temps qu'ils enregistrent l'animal à l'une ou l'autre des associations félines reconnues.

Ressources disponibles :

<https://www.sPCA.com>

<http://www.petshometoday.com/>

<https://identrac.ca/>

<https://www.canadianveterinarians.net/documents/ncac-recognized-rfid-productsupdated>

1.3 Le contrôle des naissances

Données :

La surpopulation féline au Canada est un fléau, c'est bien connu. Les refuges et la Société Protectrice Canadienne des animaux (SPCA) débordent d'animaux abandonnés, laissés à eux-mêmes, malades ou sauvages. Chaque semaine, des quantités innombrables de chats sont euthanasiés, ou décèdent de malnutrition ou de froid.

Les chats de races sont tout autant concernés par ce fléau. Non seulement parce que leur taux de reproduction est aussi élevé que pour les chats domestiques, mais également parce que beaucoup de gens sont tentés par l'expérience de faire l'élevage, c'est-à-dire de faire des portées, croyant faire un peu d'argent rapide, facile et sans trop d'engagement. La conséquence de ces actes est énorme pour tout l'effectif félin. Le principal effet engendré est que les chats « de race pure » ne le sont plus, car les caractéristiques, le type n'y sont presque plus, voire plus du tout. Les refuges se retrouvent avec des chats de race dans leurs lieux, ce qui est anormal et inacceptable. Trop souvent, des chats de race tombent entre les mains de personnes non informées ou mal intentionnées qui s'amusent à mélanger des races, ou s'improvisent éleveur sans aucune connaissance ou préoccupation pour la santé des animaux ou le bien-être de la race.

Mise en contexte :

L'éleveur fait d'abord les choses pour le bien de ses chats et le bien de sa race. Il tente de développer ses lignées pour les approcher le plus possible du standard recherché. Son plan d'élevage tient compte de plusieurs facteurs, tels que la rentabilité et la sécurité d'assurer des bonnes familles à ses chatons. En aucun cas il n'est acceptable que les chatons se retrouvent à la rue un an après leur adoption.

Chacun des chatons produits doit avoir l'assurance de trouver une bonne famille. Chaque accouplement doit contribuer à améliorer ses lignées, c'est-à-dire, servir à sélectionner les futurs reproducteurs selon leurs caractéristiques améliorées afin de mettre éventuellement les parents à la retraite.

Pratiques obligatoires :

- Stériliser TOUS les chatons produits avant leur départ, excepté ceux sélectionnés pour l'élevage.
- Bien sélectionner les familles d'adoption.
- Aucune vente (ou dons) de chatons aux animaleries, marchés aux puces, encans, tirages, etc.
- Fixer un prix de vente représentatif du travail effectué, de l'investissement financier et de la qualité des chatons (les rabais contribuent à diminuer la valeur des chats d'élevage). Le prix des chatons devrait pouvoir suivre les prix des autres éleveurs du Club. Si ce n'est pas le cas, vous contribuez à réduire la valeur de nos chats au Canada et à en diminuer la qualité.

2. La santé

2.1 Les maladies infectieuses

Données :

La communauté féline du monde entier est, comme c'est le cas pour les humains, confrontée à plusieurs agents infectieux. Sans élaborer sur chacun puisque ce n'est pas le but de ce guide, il faut savoir qu'il y a plusieurs types et pour chacun, plusieurs méthodes de dépistage et de prévention possibles. Les trois grands types sont les maladies virales, bactériennes et parasitaires.

LES MALADIES VIRALES :

Parce que les enjeux sont différents, ainsi que les risques associés, classons-les en deux catégories. Catégorie 1 pour les maladies à risque élevé pour la vie et faciles à détecter, et catégorie 2, pour les atteintes un peu moins graves en conséquences et plus difficiles de détection.

Catégorie 1 : Il s'agit des maladies, bien connues et souvent mortelles, qui

infectent les chats par le sang. Les trois plus fréquentes sont la rage, le virus de la leucémie féline (FIV) et le virus de l'immunodéficience féline (FeLV). Toutes trois mortelles et hautement contagieuses, ces maladies ne sont pas toujours détectées tout de suite après l'infection car les symptômes se mettent en place lentement, à mesure que le système immunitaire est atteint, sauf pour la rage qui est plus rapide. Rappelons d'ailleurs que la rage est transmissible à tous les mammifères, dont les humains, contrairement aux deux autres qui ne peuvent se développer que chez le chat. Il existe une méthode de dépistage simple et peu coûteuse pour le FIV et FeLV. Pour la rage, le vaccin demeure la meilleure protection pour les chats à risque d'avoir des contacts avec des animaux infectés.

Catégorie 2 : Les maladies virales de cette catégorie qui affectent nos félins, se manifestent la plupart du temps par un rhume, une fièvre, des courbatures, un abattement, une conjonctivite, des ulcères, de la diarrhée, des vomissements, de l'anorexie, etc. Certains d'entre eux sont faciles à identifier, d'autres pas. Le danger en chatterie survient lorsque les virus sont multiples, ou accompagnés d'autres agents infectieux tels que bactéries ou parasites. À ce moment le cocktail infectieux peut mettre la vie du chat atteint en danger, surtout si celui-ci est en bas âge. Les méthodes de détection peuvent varier du simple examen médical, qui mettra en évidence des signes caractéristiques d'une infection virale en particulier, la prise de sang qui pourra en apprendre davantage sur la nature de l'agent infectieux en regardant le type d'anticorps présents, et l'analyse PCR (digestive ou respiratoire) qui décèlera la présence du virus dans le tractus respiratoire ou dans le tube digestif. L'analyse par PCR demeure la méthode la plus fiable présentement, compte tenu de son taux de détection qui avoisine les 80%, mais demeure moins efficace lorsque le chat ne présente pas de symptôme (dépistage préventif), auquel cas, un chat porteur asymptomatique peut très bien passer une analyse qui se révélera négative.

Qu'est-ce que l'analyse par PCR? Les virus, bactéries ou parasites qui infectent les cellules de nos mammifères sont détectables, mais sont parfois infiniment petits. Les gènes sont si minuscules qu'on ne peut même pas les détecter au microscope. Pour pouvoir les étudier, on doit les extraire de la cellule et les multiplier. Pour cela, on copie l'ADN jusqu'à ce qu'il devienne visible du fait de la quantité obtenue. Ceci se fait au moyen d'une enzyme, la polymérase, qui est capable de copier les séquences de gènes à un rythme élevé. Cette technique est l'amplification en chaîne par polymérase (ACP). En anglais, polymerase chain reaction (PCR).

LES MALADIES BACTÉRIENNES :

Les maladies bactériennes sont souvent la cause de complications d'une infection virale déjà existante. On parle alors d'infection secondaire, ou de surinfection. Quelques types de bactéries sont des agents infectieux primaires et pourront, à elles seules, déclencher une infection. Plusieurs bactéries rencontrées en élevage sont détectables par analyses PCR, tandis que d'autres sont plus difficiles car elles ne sont détectables qu'un certain nombre de jours suivant l'infection. Ainsi, un chat porteur de *Chlamydia felis* par exemple, pourra obtenir des analyses par PCR négatives à cette bactérie, plus, l'analyse des résultats doit être faite prudemment, puisque certaines bactéries peuvent se retrouver normalement dans les tissus non infectés, et il importe d'évaluer l'état général du chat avant de porter tout jugement ou de choisir tout traitement. Un exemple bien connu de portage sain est le streptocoque chez les humains. Certains le portent dans la gorge, d'autres dans le vagin, et il n'y a pas lieu de traiter puisque la bactérie vit en symbiose avec le corps et, à moins d'un accouchement imminent, ne posera pas de problème. De plus, malgré le traitement, la bactérie reviendra s'installer une fois le traitement terminé. L'identification de ces bactéries est donc pertinente, et doit être évaluée dans son ensemble (contexte de la chatterie et risques occasionnés). L'analyse par PCR devient donc un outil indispensable dans l'élaboration d'un plan protocolaire d'un élevage, mais ne sera probablement pas utilisé de façon systématique, à l'aveugle. Autrement dit, plus l'éleveur sait ce qu'il cherche, plus l'analyse lui sera profitable.

LES MALADIES PARASITAIRES :

Cette catégorie contient aussi un large éventail de spécimens susceptibles de coloniser le tube digestif de nos animaux, leur peau ou poils, etc. De plus, la plupart de ces parasites ne se limiteront pas à nos félins. Malheureusement, le chien pourra contaminer un chaton même s'il est lui-même en bonne santé. En effet, plusieurs types de parasites, vivant dans un hôte en bonne santé, pourront passer inaperçu et n'occasionne aucun symptôme chez l'individu.

Pour ces types d'infections, les analyses par PCR peuvent détecter certains de ces indésirables, mais aussi la lumière de Wood, la culture, etc. Le vétérinaire demeure la meilleure ressource pour l'éleveur, compte tenu de la variété d'organismes colonisateurs et des diverses techniques de dépistage. Les éleveurs peuvent aussi compter sur des produits de base, à large spectre, tels que vermifuges, shampooings, etc. pour prévenir ces infections.

Mise en contexte :

La gestion des maladies infectieuses en élevage demande une bonne préparation de la part de l'éleveur. Cette préparation inclut l'élaboration d'un programme préventif adapté aux conditions de la chatterie ainsi qu'un plan B, advenant l'échec ou la survenue de nouvelles informations. Il va de soi que le protocole d'un éleveur possédant quinze chats sera différent de celui de l'éleveur qui n'en possède que trois. Le vétérinaire est notre partenaire et notre meilleure ressource lorsque nous nous retrouvons face à la maladie. Un lien étroit avec celui-ci ainsi qu'une discussion du protocole adopté pour l'élevage assurera la réussite du plan d'élevage.

Il va de soi que le protocole parfait n'existe pas, et qu'il change d'une situation à l'autre. L'important est de se poser des questions, d'envisager les possibilités, peser les pour et les contres et déterminer la méthode qui convient. Aussi, l'éleveur peut adapter son protocole selon les risques auxquels sa chatterie est confrontée. La clé, c'est d'être suffisamment informé pour être capable de prendre de telles décisions. En ce sens, plusieurs formations sont disponibles, publications scientifiques sur les sujets, livres, articles vétérinaires. Les nouvelles informations arrivent de tous les sens, les méthodes évoluent... C'est pourquoi les pratiques recommandées ici doivent nécessairement évoluer en même temps.

Pratiques obligatoires :

- Effectuer les tests de dépistage pour les maladies virales FIV et FeLV pour tous les chats entrant dans la chatterie.
- L'éleveur doit prouver que les chats de sa chatterie sont tous exempts de ces deux maladies. Tous les nouveaux chats et ceux qui entrent en contact avec les chats de la chatterie par le biais de pension ou reproduction, saillie extérieure, etc. doivent être eux aussi en être exempts.
- Effectuer des analyses pour déceler les agents infectieux en cause lors d'infections, lorsque l'agent infectieux n'est pas déjà connu.
- Vaccins et vermifuges à jour, selon les protocoles recommandés par son vétérinaire .

Ressources disponibles :

1. Formation du ChatsCanadaCats : Maladies infectieuses et parasites.
<http://www.chatscanadacats.ca/eleveurs/formation.cfm>
2. Formations diverses offertes par Anima-Québec.
<https://www.animaquebec.com/>
3. Contactez le CRCC pour d'autres formations dispensés par des particuliers.

2.2 La transmission génétique de certaines maladies et traits

Données :

Le génome de tous les êtres vivants, dont les mammifères, incluant les chats et les humains, est souvent sujet à des mutations génétiques. Ces mutations sont l'effet d'une erreur de copie causée par l'action d'un virus à ARN, un rayonnement ultraviolet, un produit chimique, etc. Ces erreurs de copie sont à la base même de l'évolution; à la base même de la race du Rex de Cornouailles. Lorsqu'une mutation génétique est souhaitable, voire recherchée, l'éleveur tentera de l'intégrer à sa lignée. Il peut s'agir par exemple, d'une couleur (noir, brun, orange.), d'un patron (tabby, burmese, pointé, etc), ou encore la forme des oreilles ou du nez. Tout ceci apporte plein de défis aux éleveurs qui ont tout à gagner à apprendre les principes de base en génétique.

Malheureusement, il existe aussi des mutations indésirables, pouvant passer inaperçues sur plusieurs générations, et causer des maladies graves, laissant le propriétaire tout à fait perplexe et impuissant. Pour l'éleveur, il est impossible d'affirmer hors de tout doute que ses reproducteurs sont exempts de maladies génétiques. Il ne peut donc pas porter toute la responsabilité de ce que mère nature a réservé. Par contre, en étant informé, il est de son devoir d'utiliser les ressources disponibles ainsi que son bon jugement pour limiter les risques de reproduire ces tares génétiques.

De plus en plus, les professionnels de la santé animale proposent des tests de dépistage faisant intervenir des méthodes directes et indirectes.

Il existe un problème grave lié à un mariage de chats de deux types sanguins incompatibles, nommé érythrolyse néonatale. Voir le document 'les groupes sanguins chez le rex de Cornouailles' pour en connaître davantage, et voir le tableau d'incompatibilités.

MÉTHODES DIRECTES :

Le test par ADN est sans aucun doute le plus facile à effectuer pour l'éleveur. À partir d'un simple échantillon de cellules buccales, il est possible de déterminer si le chat porte une maladie en particulier, pour autant que ce test ait été développé. Rapide, peu coûteux et efficace, c'est une valeur sûre pour les éleveurs. Présentement les tests recommandés pour le Rex de Cornouailles sont pour la maladie de la polykystose rénale (PKD) ainsi que pour l'atrophie rétinienne progressive (PRA-CEP290). De nouveaux tests sont élaborés régulièrement et bientôt un large éventail sera disponible et accessible aux éleveurs.

MÉTHODES INDIRECTES :

CODE DE PRATIQUES

Toute maladie peut trouver son origine dans la génétique... ou non. Le mode de vie, l'alimentation et les soins auxquels l'animal a accès peuvent grandement contribuer au développement de maladies graves, tels le diabète, contribuant lui-même au développement d'un cancer, d'une insuffisance rénale ou d'une cardiomyopathie, pour ne citer que ceux-ci. La part attribuable à la génétique est plus ou moins floue, plus ou moins reproductible, et plus ou moins comprise. Le facteur génétique doit absolument être pris en compte lorsqu'une maladie est déclarée, et ce, pour tous les types de maladies (cœur, peau, intestins etc.)

L'éleveur a à sa disposition plusieurs méthodes pour l'aider dans ses démarches, telles que les analyses sanguines, les échographies, les électrocardiogrammes, les analyses d'urine... Tous ces tests doivent être utilisés judicieusement, selon les indices du moment, les suspicions de l'éleveur et de son vétérinaire.

Mise en contexte :

Selon les événements vécus à l'élevage, les risques associés et les indices présents (antécédents de maladie, rapportage de clients sur les symptômes ou diagnostiques de maladies sur leurs chatons devenus adultes), l'éleveur a tout intérêt à rester vigilant et ouvert à toute possibilité de maladie génétique dans ses lignées. Si une maladie est soupçonnée, l'éleveur aura plusieurs choix : stériliser le reproducteur suspect, effectuer des examens appropriés sur ce reproducteur, rester à l'affût... Rappelons simplement que prudence est mère de sûreté. Un reproducteur suspect stérilisé annule déjà la moitié des risques. Reste à évaluer le portage potentiel des reproducteurs issus de la même lignée et de ne pas oublier les gènes récessifs, qui peuvent

être présents à notre insu et en absence de tout symptôme.

Pratiques obligatoires :

- Éliminer du programme d'élevage tout chat diagnostiqué d'une maladie quelconque pouvant affecter la durée ou sa qualité de vie, et/ou celle de ses descendants, dont le lien génétique ne peut être exclu (reins, yeux, peau, cœur, etc.)
- Dépistage par ADN pour le PRA, PKD de tous les reproducteurs.
- Test sanguin (si approprié) ou par ADN pour déterminer le type sanguin de tous les reproducteurs.

Ressources disponibles :

1. Formation ChatsCanadaCats : Génétique base 1
<http://www.chatscanadacats.ca/eleveurs/formation.cfm>
2. <https://www.vgl.ucdavis.edu/>
3. www.labgenvet.ca

3. Le standard

La sélection des reproducteurs

Données :

Une race, telle que le Rex de Cornouailles, possède un type standard recherché, préalablement déterminé et reconnu internationalement (voir le document du type standard du Rex de Cornouailles). Bien qu'il existe quelques légères différences selon les associations, le type demeure en général le même et n'est pas sujet à changer souvent.

Mise en contexte :

Pour l'éleveur, il s'agit de produire et de maintenir un haut niveau de qualité, et ce, pour plusieurs raisons. La première est de pouvoir fournir au client un chat qui répond à ses attentes en affichant les caractéristiques propres au Rex de Cornouailles. La deuxième, c'est pour le bien de la race, et pour

favoriser sa protection. À ce sujet, il est pertinent de rappeler que l'un des buts du Club de Rex de Cornouailles du Canada est de présenter sa race devant les autorités canadiennes et ainsi obtenir la reconnaissance de sa généalogie. Il va de soit que plus la qualité sera forte au sein des élevages du Canada, plus la race sera en santé et sujet à être acceptée.

Pratiques obligatoires :

- Étudier et se familiariser avec le standard de la race afin de bien le comprendre et le connaître.
- Sélectionner des futurs reproducteurs qui se rapprochent le plus du type recherché dans le standard de la race.

Ressources disponibles :

Document du standard de la race

Séminaire offert par le CRCC

4. La qualité de vie

4.1 L'espace

Données :

Un chat a besoin d'espace, vertical et horizontal. Courir, sauter, grimper, s'étendre ici et là... Vous avez sans doute remarqué qu'un chat change de place plusieurs fois durant ses siestes? Il n'a pas besoin de sortir et se plaît très bien à l'intérieur de la maison ou d'un simple appartement si celui-ci est aménagé convenablement pour répondre à ses besoins. Par contre, il doit avoir l'occasion d'être stimulé en voyant d'autres individus (humains, chats, chiens), en entendant des sons (radio, humains, autres animaux) et en ayant de l'éclairage durant la journée. Son environnement doit être composé de griffoirs, d'arbre à chats, de tablettes, de cachettes, d'une station d'eau et de nourriture en quantité suffisante, de litières en nombre suffisant et placées dans des endroits différents.

Mise en contexte :

L'éleveur doit composer avec la maison qu'il habite, sa famille, son travail et

ses loisirs et également arriver à gérer l'espace pour conserver l'harmonie au sein de la chatterie. Un chat en cage ou en petit enclos est malheureux et le Club n'endosse pas cette pratique, sauf pour les conditions médicales ou temporaires.

Un mâle reproducteur pose toujours un problème lorsqu'il s'agit de le retirer dans ses appartements car il marque (urine) son territoire dans la maison, excite les femelles qui, à leur tour marqueront leur territoire dans des endroits que nous jugeons souvent inappropriés. Le mâle qui doit vivre en retrait peut être heureux dans ses appartements, ou au contraire, y être très malheureux. L'éleveur doit prévoir un lieu qui remplit les besoins impératifs biologiques du chat pour que celui-ci s'y sente bien.

Pratiques obligatoires :

- Les enclos aménagés doivent offrir suffisamment d'espace pour que le chat puisse s'épanouir ; c'est-à-dire des espaces avec un minimum de hauteur de six pieds, contenant des tablettes, des cachettes, un lit douillet, un griffoir horizontal et vertical ainsi que des jouets.
- Si le chat ne sort pas quotidiennement de son enclos pour faire de l'exercice, l'éleveur devra lui fournir une roue d'exercice.

Ressources disponibles :

http://www.animaquebec.com/sites/default/files/07_tableau_enrichissement_FE.pdf

http://www.animaquebec.com/sites/default/files/carnet_exigence_FE_revise_avril2016_0.pdf

<https://educhateur.com/service-design-interieur>

4.2 L'alimentation

Données :

L'alimentation de nos félins fait l'objet de plusieurs polémiques, débats et sujets de recherches. Il est présentement ardu de critiquer la nourriture de l'un ou de l'autre des fabricants, surtout avec les informations émergentes actuellement sur la valeur nutritive versus le système digestif des chats. Ce document ne veut et ne peut pas se faire l'avocat du diable et ne fera pas

mention de la meilleure nourriture à donner ou à éviter. Cependant, l'éleveur a tout intérêt à faire ses propres démarches, à s'informer sur les divers types de nourritures offerts en magasin, leur mode de fabrication, les ingrédients qui le constituent et les pourquoi ils sont ainsi faits. Bien des gens restent surpris lorsqu'ils constatent les fondements des industriels.

Mise en contexte :

Les éleveurs sont les mieux placés pour apprécier l'état de santé générale de leurs chats et chatons. Par exemple, un éleveur qui observe de l'embonpoint chez ses chats devrait se poser des questions sur l'indice glycémique de la nourriture qu'ils consomment. La texture du poil, la résistance aux maladies et les problèmes de santé généraux peuvent aussi être des indices fiables, mais non directement attribuables. C'est-à-dire qu'un éleveur qui observe plusieurs défaillances sur plusieurs de ses chats peut se poser des questions sur la nourriture qu'il offre à ses chats, sans pour autant obtenir la certitude sur la source du problème. Le changement de nourriture peut tarder à révéler un changement, et bien entendu, c'est un processus de longue haleine impliquant des risques de problèmes digestifs

Pratiques obligatoires :

- Offrir une nourriture de qualité avec une formule équilibrée selon les besoins des chats selon leurs âge, stade de développement, gestation, lactation, etc.
- Offrir une nourriture fraîche, gardée à l'abri de l'humidité et respectant les dates de péremption. La nourriture devrait être gardé dans son sac original et entreposée dans un contenant à l'abri des insectes et rongeurs.
- Offrir de l'eau fraîche et propre, à volonté. L'utilisation de fontaines d'eau munies de filtre au charbon est excellente pour aider à maintenir une bonne hydratation et est fortement recommandé.

4.3 La gestion du stress, l'harmonie

Données :

Outre les besoins de base (nourriture, eau, espace etc.), les membres de la chatterie ont des besoins d'appartenance à un groupe ou une famille, de sociabilité, tendresse, sécurité et bien-être. La santé physique et mentale

est cruciale et le besoin d'appartenir à une famille doit être comblé au risque de générer du stress, des querelles ou même des batailles féroces entre les membres de la chatterie. Vous aurez vite deviné que ceci n'est pas souhaitable et pourrait même avoir des conséquences plus graves, telles que l'expression de maladies virales qui étaient en latence, ou le développement de pathologies idiopathiques de toutes sortes. Le stress, c'est bien connu, est le pire ennemi des mammifères, humains et félins inclus!

D'ailleurs, l'amputation de la première phalange, communément appelé "dégriffage" est une intervention chirurgicale encore pratiquée, bien qu'elle soit bannie dans plusieurs pays et provinces. C'est une intervention douloureuse qui laisse des séquelles à long terme: posture anormale des pieds et des pattes, douleurs fantômes, arthrose prématurée, fragments osseux causant de la douleur font partis des nombreux effets secondaires indésirables et inutiles de cette intervention. Il n'y a aucun points positifs pour le chat.

Ajoutons que l'ablation du tendon qui permet de fléchir la griffe, appelé aussi ténectomie, n'est pas non plus une alternative adéquate. La griffe ne peut plus sortir, privant le chat de ce comportement naturel tout en lui causant une mauvaise mobilité au niveau de ses doigts. C'est une intervention qui cause aussi de la douleur. Les griffes doivent être taillées régulièrement afin qu'elles ne poussent pas en se recourbant et causer ainsi des blessures inutiles.

Mise en contexte :

L'éleveur a à composer avec les caractères propres à chacun de ses chats. Les femelles apprennent à vivre ensemble, à s'aimer, se tolérer, à se dominer ou se soumettre. L'éleveur averti connaît bien le caractère imprévisible de la chatte lorsqu'arrive une nouvelle venue. Les chats qui vivent en groupe développent une hiérarchie, négocient un terrain d'entente. À chaque nouvelle introduction, c'est tout l'équilibre du groupe qui est chamboulé, jusqu'à ce les rangs se négocient à nouveau et que l'harmonie revienne.

Il est tout à fait possible pour l'éleveur d'entretenir des conditions favorables à l'épanouissement de tous ses chats, incluant le ou les représentants du sexe masculin et à prendre des dispositions spécifiques pour régler les problèmes pris individuellement. Il n'existe pas de recette magique. Ce qui fonctionnera chez un groupe ne fonctionnera pas nécessairement pour l'autre. Demeurer à l'écoute de ses chats est le meilleur moyen pour rapidement déceler un problème et y remédier.

Le meilleur moyen d'éviter les désagrément des "griffades" inappropriées est de tailler les griffes régulièrement (aux 2-3 semaines) et d'aménager l'environnement. L'arbre à chat, les griffoirs avec différentes textures et placés dans diverses positions (horizontal, vertical) sont essentiels. L'alternative des protèges-griffes (gaine qui recouvre la griffe) est une excellente solution. Ces gaines peuvent rester en place de 6 à 8 semaines si vous utilisez des produits de bonne qualité.

Pratiques obligatoires :

- Fournir suffisamment de cachettes et coins tranquilles pour tous les chats.
- Offrir plusieurs stations de nourriture et d'eau afin de réduire les tensions et compétition et de permettre à tous les chats de s'abreuver et s'alimenter sans harcèlement. (selon le nombre de chats).
- Avoir suffisamment de bacs à litière pour tous les chats.
- Éliminer du programme d'élevage tout chat agressif, ou le garder isolé le temps de s'approprier sa génétique si l'agressivité est jugée de cause environnementale. Se rappeler que le tempérament est en bonne partie génétique et qu'il n'est pas désirable de reproduire un chat montrant des signes de tempérament fautif.
- Permettre à tous les chats de sa chatterie de se sentir en sécurité en enrichissant l'environnement.
- Refuser le dégriffage des chatons et éduquer les nouvelles familles en présentant des alternatives à cette pratique désuète.

Ressources disponibles :

<http://educhateur.com>

Alternative et information au sujet du dégriffage :

<http://educhateur.com/communique-sur-le-degriffage>

<http://club-crcc.ca/le-degriffage-faits-et-alternatives>

https://spark.adobe.com/page/DqCvAVgnwz2Qb/?fbclid=IwAR3RVM8iq5rl6lTP7psjOovRgSL_ktGgu4355_HtaEBUBZ7T4tHhfHvKHVVc

4.4 La sociabilisation des chatons

Données :

Les chatons ont besoin d'un encadrement durant leurs premières semaines de vie. En temps normal, dans la nature par exemple, la mère qui se porte bien et n'éprouve pas de problème post-partum, qui se trouve dans un lieu sain et sécuritaire, est capable de s'occuper de ses chatons et de leur apprendre l'essentiel. Cependant, elle leur apprendra ce qu'elle sait elle

même, c'est-à-dire à se défendre, survivre, manger, être propre et chasser. Si la chasse se résume à manger les croquettes dans un bol, qu'il en soit ainsi, elle va leur apprendre. Par contre, le développement affectif avec les humains ne peut en aucun cas se faire sans la présence continue des humains. Même une chatte de tempérament très sociable avec les humains ne pourra inculquer à ses rejetons la sociabilité, si l'éleveur n'y veille pas personnellement. Avant d'introduire un chaton dans sa famille, celui-ci doit non seulement avoir appris à se nourrir, à utiliser la litière, avoir une bonne hygiène et dormir la nuit, il doit également avoir confiance aux humains, savoir faire la différence entre le danger réel et un bruit de laveuse ou de la musique provenant du téléviseur. L'âge moyen requis pour l'introduction d'un chaton bien élevé est d'environ 14 semaines, mais le développement d'un chaton est propre à chacun, et l'éleveur est le mieux placé pour juger si le chaton est ou non prêt à quitter l'élevage.

Mise en contexte :

Pour l'éleveur, plusieurs stades sont à prévoir en ce qui a trait au développement de ses chatons. En premier lieu, les chatons doivent vivre, c'est-à-dire respirer, boire et passer les premiers jours, en affichant un gain de poids corporel journalier. Durant cette période, l'éleveur reste aux aguets, tient le nid à la bonne température et s'efforce d'offrir à la mère tout ce dont elle a besoin. Ensuite, apprendre à se laver, manger, utiliser la litière sont tout autant d'étapes qui peuvent être acquises rapidement et facilement, ou non, dépendant des portées, des conditions et des problèmes propres aux chatons. Le rôle de l'éleveur sera ensuite de donner aux chatons l'opportunité de développer leur sociabilité le plus possible, tout en demeurant à l'abri des réels dangers. Il pourra, entre autres, les manipuler souvent, et ce, dès les premiers jours, leur donner accès à la maison durant de courtes périodes selon leur âge, les changer de pièce pour leur permettre de se familiariser avec les différents bruits normaux d'une maison, jouer avec eux, leur présenter des étrangers. Encore là, chaque éleveur développe la méthode qui

lui convient, selon ses ressources. La meilleure façon de savoir si la méthode est adéquate, c'est d'apprécier les résultats. Comment se comportent les chatons, quels commentaires reçoit-on des clients? Il est très important de prendre le pouls sur la santé mentale de son chaton car si problème il y a, la méthode pourrait et devrait être améliorée.

Pratiques obligatoires :

- Les chatons doivent rester ensemble avec leur mère jusqu'à l'âge minimale de 14 semaines.
- Donner la possibilité à tous les chatons d'interagir quotidiennement avec des humains. Bien socialiser les chatons afin qu'ils puissent s'épanouir et devenir de bon compagnons.
- Couper les griffes, nettoyer les gaines et les oreilles régulièrement pour les habituer à se faire toiletter et manipuler.
- Fournir les accessoires nécessaires pour faire les griffes afin qu'ils puissent apprendre à les utiliser.

Ressources disponibles :

<http://educhateur.com/>

http://www.animaquebec.com/sites/default/files/09_tableau_socialisation_FE.pdf

5. L'aspect légal

5.1 La vente

Données :

Lorsqu'un individu donne de l'argent en échange d'un bien ou d'un service, il s'agit d'une vente.

Mise en contexte :

Pour un éleveur, c'est plutôt une adoption, mais aux yeux du gouvernement et de la loi, c'est une vente. Pas facile de consolider les deux. Pour l'éleveur,

c'est un bébé qui a besoin d'une famille, de soins et d'amour. Mais du point de vue législatif, c'est plutôt la famille qui a besoin que le chat « fonctionne », se porte bien et leur apporte la joie.

Pratiques obligatoires :

- La vente d'un chat ou chaton sera accompagnée d'un contrat écrit qui détaille les conditions de la vente.
- Le contrat identifie bien l'animal (nom, numéro de micropuce, nom des parents, numéro d'enregistrement si déjà fait, couleur et patron) et les deux parties visées par le contrat (nom, adresse, numéro de téléphone, courriel).
- Une copie du contrat signée par les deux parties est remise à l'acheteur et le vendeur conserve une copie dans les dossiers.
- Le contrat détaille les conditions et la portée de la garantie de santé pour maladies infectieuses ainsi que génétique et congénitales.
- L'éleveur fournit au client un échantillon de nourriture bien identifié, de quantité suffisante pour faire la transition vers une nouvelle nourriture si désiré.
- L'éleveur donnera des conseils et consignes à l'acheteur (l'adoptant) sur l'adaptation de l'animal à son nouveau milieu.
- L'éleveur demeurera disponible pour répondre aux questionnements du client.
- L'éleveur portera assistance au propriétaire pour relocaliser son animal s'il advenait qu'il doive s'en départir.

Ressources disponibles :

Loi de la protection du consommateur (Québec) :

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/P-40.1>

Protection du consommateur selon les différentes provinces :

<https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/protection-des-consommateurs>

5.2 Les garanties

Données :

Selon la loi, la garantie légale est une protection automatique et minimale, c'est-à-dire que même si le vendeur n'offre pas de garantie, l'éleveur pourra faire l'objet d'une poursuite. La garantie est gratuite et doit notamment inclure les items suivants :

- Garantie de qualité : Le produit acheté doit pouvoir servir à l'usage normal.
- Garantie de durabilité : La durée de vie doit être raisonnable.
- Garantie de conformité : Le produit correspond à l'annonce ou à la description donnée par le vendeur.
- Garantie de sécurité : Le produit doit être sécuritaire.
- Garantie pour les défauts cachés : Le défaut, s'il avait eu pour effet d'annuler la vente si l'acheteur avait su avant est un défaut caché grave.

Dans le cas d'un problème avec le produit, tel que mentionné ci-haut, le vendeur propose des solutions. Par exemple, offrir un remboursement total ou partiel, remplacer le produit ou payer les coûts de remplacement, faire réparer le produit à ses frais, effectuer l'entretien durant une période de temps déterminé.

Mise en contexte :

Reprenons les cinq aspects de garantie tirés de la garantie légale, en les appliquant à nos élevages.

La garantie de qualité, pour l'adoptant, signifie que le chat acheté se comportera comme un chat. C'est-à-dire qu'au minimum, le chat sera affectueux, joueur, sociable. Un chat normal est un animal qui mange, boit, utilise la litière, dort beaucoup, aime se faire flatter, ronronne, etc. Ceci signifie que l'adoptant aura raison de se plaindre si son chaton n'est pas gentil, ne mange pas, est maussade, ne joue pas, etc. Si le chaton présente une condition spécifique, l'éleveur a tout intérêt à en informer l'adoptant AVANT de conclure la vente et à offrir un rabais en conséquence ou un suivi plus serré avec celui-ci, voire une aide à la réhabilitation.

La garantie de durabilité, pour l'adoptant, c'est un chat qui vivra plusieurs années. Un animal qui décède prématurément, sans accident ou traumatisme externe, peut être interprété comme un défaut caché par le client. Dans un

tel cas, il est toujours délicat de se prononcer sur l'âge exact où la mort est prématurée. En cas de litige, c'est un juge qui tranchera selon les déclarations et selon les informations qu'il obtiendra. Un chat normal peut espérer vivre au-delà de quinze ans et il n'est pas rare que cet âge soit dépassé. De plus, la garantie de santé du chat ne porte pas que sur la vie de l'animal mais sur toute la condition médicale, où le chat devra être pris en charge, suivi par un vétérinaire ou prendre des médicaments sur une longue période. L'éleveur a tout intérêt à réfléchir aux possibilités et à offrir le soutien en conséquence (offrir de simplement payer un médicament peut désamorcer une situation émotive et démontrer à l'adoptant que le soutien est volontaire et de bonne foi, même si les ressources de l'éleveur sont limitées monétairement).

La garantie de conformité, quant à elle, est très simple et ne devrait jamais un problème chez les clients des éleveurs du club. Parce que l'éleveur connaît la qualité de son cheptel, il ne prétendra pas à tort que ses chats ont plus de valeur que ce qu'ils ont réellement. Ceci signifie que le chaton vendu correspond au chaton sur la photo, que si l'annonce dit que les parents sont d'une grande lignée, ceci doit être réel et prouvable (pourquoi ne pas donner des copies des papiers en même temps que le contrat, pour appuyer vos affirmations?)

La garantie de sécurité pour les éleveurs, peut signifier deux choses en particulier. La première est l'agressivité de l'animal. Un chaton ou un chat normal ne doit pas montrer d'agressivité ni attaquer les humains ou les enfants. Ceci dit, il peut arriver qu'un chat présente un problème de comportement et dans ce cas, l'éleveur cherchera une famille sans enfants, sans autre chat et prêt à composer avec cette condition, et à aider l'animal dans sa réhabilitation. L'autre possibilité de conflit serait la vente d'un chat malade et porteur de zoonose, pouvant porter atteinte aux membres de la famille adoptante. Sans élaborer, mentionnons le virus de la rage qui pourrait être le pire scénario, mais il existe également quelques parasites intestinaux qui peuvent atteindre les humains, ou encore des mycoses. L'éleveur doit évaluer les risques si un chaton présente une condition. Hormis la rage, l'éleveur peut procéder à la vente, en mentionnant les maladies portées par l'animal et les dangers relatifs aux humains.

La garantie pour défauts cachés est probablement la cause de litige la plus fréquente en élevage. Un chat malade, non déclaré à l'acheteur, ou encore un chat avec des faux papiers. Lorsque les éleveurs sont aux prises avec un chat problématique, il est primordial d'expliquer à l'adoptant et à ajuster son prix et/ou sa garantie en conséquence.

Pour un éleveur, ce n'est pas toujours évident. Les revenus sont minces et

le risque est important. Le Club est conscient de la difficulté et croit que la transparence est la meilleure option. La confiance du public envers nos éleveurs est la clé dans l'atteinte de notre crédibilité.

Pratiques obligatoires :

- Offrir une garantie de santé génétique et congénitale de 24 mois minimum à partir de la date de naissance. (les conditions doivent être détaillées par écrit).
- Offrir une garantie de santé infectieuse d'un minimum de 10 jours.
- Déclarer par écrit à l'acheteur toute maladie qui affecte ou a affecté le chaton (nécessitant un traitement) L'acheteur devrait être au courant des antécédents médicaux du chaton et en comprendre les conséquences.
- Le carnet de vaccination avec les certificats signés par le vétérinaire doit être remis à l'acheteur avec des recommandations pour le protocole de vaccination et traitements antiparasitaires.

Ressources disponibles :

<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/la-garantie-legale>

5.3 La déclaration des revenus

Données :

Selon la loi, il est obligatoire pour toute personne qui exerce des activités de vente, de déclarer ses revenus. Le travail au noir constitue une fraude.

Mise en contexte :

Les élevages de chats et de chiens sont souvent pointés du doigt, comparés à des usines ou accusés de vouloir faire de l'argent sur le dos de pauvres animaux. Alors que certains éleveurs méritent ces jugements, ce n'est pas le cas de la majorité qui elle, s'efforce de faire les choses de façon exemplaire. Entre l'éleveur trop consciencieux qui recherche la perfection et sombre sous ses montagnes de dettes et l'éleveur qui fait passer ses profits en premier au détriment du bien-être de ses animaux, le Club est convaincu qu'un juste milieu doit être atteint, afin que tous les parties soient satisfaits.

Le premier avantage à déclarer ses revenus, c'est de permettre un bon départ de la chatterie, puisque les dépenses élevées et les faibles revenus engendrés durant les premières années peuvent apporter des réductions du revenu familial brut. Un éleveur qui a donc un travail à l'extérieur de la maison sera soulagé de déclarer ses pertes pour économiser un peu d'impôt, tant que ceci ne dépasse pas deux années consécutives de revenus négatifs.

Le Club encourage fortement les éleveurs à se rentabiliser et fera tout pour les aider en ce sens. Un éleveur qui ne se rentabilise pas finira malheureux et insatisfait. Pour assurer le développement de notre race, le Club a besoin d'éleveurs fiers de leur passion, heureux et motivés. Aussi, pour présenter notre race devant les autorités canadiennes, il est important que les membres adoptent des bonnes pratiques, non seulement en ce qui a trait à la santé et au standard de la race, mais aussi en légalisant leurs actions. En un mot, on recherche la crédibilité pour le Club et pour chacun de ses membres éleveurs.

Soyons fiers de notre passion et faisons-en un métier respectable!

Pratiques obligatoires :

- Respecter la loi en déclarant ses revenus et ses dépenses.

Ressources disponibles :

Formation du ChatsCanadaCats sur l'administration d'une chatterie au Québec.

<http://www.chatscanadacats.ca/eleveurs/formation.cfm>